

OBJET : CHANGEMENT DE LIEU DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	49
Présents et représentés	:	68
Votants	:	68

Le mercredi 29 septembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 23/09/2021, s'est réuni à 20h37, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Sarah JAUBERT	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas

Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre OLLIER	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame Nathalie PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Madame Françoise FERNANDES	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-François VIGIER	a donné pouvoir à	Madame Irène BESOMBES
Monsieur Christian LECLERC	a donné pouvoir à	Monsieur Stéphane BAZILE
Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Madame Caroline LAVARENNE	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER

Monsieur Francisque VIGOUROUX	a donné pouvoir à	Madame Nathalie FRANCESETTI
Madame Délila M'HENNI	a donné pouvoir à	Monsieur Lodovico CASSINARI
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Monsieur Roger DEL NEGRO	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Michèle FRERET	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Jean-Pierre CRUSE
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Hakim SOLTANI
Monsieur Franck ROUGEAU	a donné pouvoir à	Madame Caroline CAILLEAU
Monsieur Claude PONS	a donné pouvoir à	Madame Isabelle KLJAJIC
Madame Véronique LEDOUX	a donné pouvoir à	Madame Catherine VITTECOQ
Monsieur Michel SENOT	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Bernard GLEIZE	a donné pouvoir à	Monsieur Didier PERRIER
Monsieur François Guy TRÉBULLE	a donné pouvoir à	Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN
Monsieur Guillaume VALOIS	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Monsieur Florian GALLANT	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE

DELEGUES ABSENTS

Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Alexia PERRIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur Pierre COSTI	Commune de Palaiseau
Madame Shirley LEGRAND	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Monsieur Vincent HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson

Secrétaire de séance : Jean-Paul MORDEFROID

OBJET : CHANGEMENT DE LIEU DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-11 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 en date du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2017-152 du Conseil communautaire en date du 28 juin 2017 relative à l'approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2021-18 du Conseil communautaire du 10 février 2021 relative au changement de lieu de réunion du Conseil communautaire, situé au siège de la Communauté Paris-Saclay sis 1 rue Jean Rostand 91400 Orsay ;

VU la délibération n°2021-54 du Conseil communautaire du 31 mars 2021 relative à la modification des statuts pour le changement d'adresse du siège social de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-PREF-DRCL-617 en date du 2 septembre 2021 portant modification des statuts de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » (CACPS) relative au changement d'adresse de son siège ;

CONSIDERANT que les Conseils municipaux des communes membres doivent délibérer sur ces propositions dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération et des statuts modifiant l'adresse du siège social ;

CONSIDERANT qu'à ce jour le lieu de réunion du Conseil communautaire reste situé au 1 rue Jean Rostand à Orsay ;

CONSIDERANT que la publication de l'arrêté préfectoral permet au Conseil communautaire de délibérer pour transférer le lieu de réunion du Conseil communautaire dans le bâtiment situé au 21 rue Jean Rostand à Orsay, siège de la Communauté d'agglomération ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. APPROUVE le lieu de réunion proposé situé au siège de la Communauté Paris-Saclay sis 21 rue Jean Rostand 91400 Orsay.

Fait et délibéré le mercredi 29 septembre 2021
Extrait conforme à l'original

G d L
Le Président,
Maire de Palaiseau
Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (68 VOIX)

68 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES, M. Jean-François VIGIER, M. Christian LECLERC, M. Olivier BOUCHE, M. Jean-Pierre CRUSE, Mme Karine GREMION, M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI, Mme Corinne BAIRRAS, M. Yann CAUCHETIER, M. Alain FAUBEAU, Mme Catherine LANSIART, Mme Caroline LAVARENNE, Mme Florence NOIROT, Mme Lucie SELLEM, Mme Nathalie FRANCESETTI, M. Francisque VIGOUROUX, M. Jean-Pierre MEUR, M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI, Mme Sarah JAUBERT, Mme Françoise MARHUENDA, Mme Délila M'HENNI, M. Christian LARDIERE, M. Stéphane DELAGNEAU, Mme Sandrine GELOT, M. Bernard XAVIER, Mme Catherine DELAITRE, M. Olivier THOMAS, Mme Hélène BACH, Mme Caroline CAILLEAU, M. Roger DEL NEGRO, Mme Michèle FRERET, Mme Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Mustapha MARROUCHI, Mme Hawa NIANG, M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU, M. Franck ROUGEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Hakim SOLTANI, Mme Isabelle KLJAJIC, M. Claude PONS, M. Didier PERRIER, Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS, M. Laurent CARO, M. Gilles CORDIER, M. Grégoire DE LASTEYRIE, Mme Véronique LEDOUX, Mme Delphine PERSON , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. Bernard GLEIZE, Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN, M. Jean-Paul MORDEFROID, M. François Guy TRÉBULLE, M. Dominique FONTENAILLE , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI, M. Guillaume VALOIS, Mme Françoise FERNANDES, M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20210929 - 1mc 136234-DE
Date AR Préfecture : 06/10/2021

– Affichée / Publiée le : **- 5 OCT. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr